



Nantes, le 7 juin 2018

Réforme de l'apprentissage
**Grenelle extraordinaire de l'apprentissage
en Pays de la Loire :**
500 acteurs réunis à l'Hôtel de Région

Pour continuer à peser dans le débat du projet de la loi concernant la réforme de l'apprentissage qui sera examiné au parlement dans les prochains mois, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire a souhaité organiser un Grenelle extraordinaire de l'apprentissage à l'Hôtel de Région, rassemblant près de 500 acteurs ligériens de l'apprentissage et les parlementaires. Objectif : partager l'analyse du Conseil régional quant au projet de loi et ses conséquences pour l'ensemble des acteurs de l'apprentissage (apprentis, familles, CFA, entreprises).

« En vous rassemblant ce matin, nous souhaitons vous sensibiliser sur le risque de perdre cette formidable dynamique qui s'était mise en place depuis le Grenelle de l'apprentissage donnant lieu à ce plan de relance. L'objectif le plus important est de pouvoir rester en proximité de tous : des entreprises, pour identifier leurs besoins en recrutement, des CFA pour leur permettre d'accueillir leur public dans des locaux attractifs, des jeunes et des familles, pour leur donner une belle image de cette voie de formation d'excellence qu'est l'apprentissage et leur offrir un service de qualité » a souligné Christelle Morançais.

Les questions sans réponses restent aujourd'hui très nombreuses et très préoccupantes.

Les inquiétudes relayées ce matin ont notamment porté sur la gouvernance, les investissements dans les CFA, la carte des formations, et le pilotage qui nécessite un dialogue entre tous les acteurs, soucieux de la qualité et de l'adéquation des formations sur tout le territoire.

Franck CADORET, Directeur régional Perche Pays de la Loire de la SAUR, a souligné *« l'intérêt de la gouvernance régionale assurant une connaissance des besoins des entreprises et des CFA et permettant une réactivité à ouvrir des formations dans des temps record, sur le territoire et en proximité. »*

Bertrand MARTINOT, Economiste, spécialiste du monde du travail, a notamment souligné que la grande majorité des formations ne sont pas rattachées à une seule branche, soulevant les difficultés d'une gouvernance re-centralisée et par branche.

En donnant la possibilité à tout organisme de formation de proposer l'apprentissage sans régulation aucune, une concurrence entre les centres va se mettre en place, au risque de fragiliser un grand nombre des CFA existants. *« Par ailleurs le financement des CFA au contrat, sur la base d'un coût national fixé par les branches, aura des répercussions sur la prise en compte des spécificités liées au secteur d'activité ou au territoire et risque de mettre en cause la viabilité économique de certains CFA. »* a indiqué **André Martin, président de la commission Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion.**

Concernant le financement des investissements et des équipements dans les CFA, l'enveloppe financière, dont le montant n'est pas précisément connu à ce jour, qui sera attribuée par l'Etat à chaque Région, ne permettra pas de faire face à la fois aux projets engagés et aux demandes nouvelles. Aujourd'hui la Région prévoit dans son plan pluriannuel des besoins en investissement à hauteur de 79 M€ en Pays de la Loire, quand l'Etat annonce une enveloppe de 180 M€ à l'échelle nationale.

Par ailleurs l'avenir de nombreux dispositifs aujourd'hui financés par la taxe d'apprentissage est également posé. Ce sont tout particulièrement les aides aux apprentis, la mobilité européenne, les actions éducatives qui concernent 6000 apprentis chaque année en Pays de la Loire, l'organisation des Olympiades des Métiers (d'1,3 M€ tous les 2 ans).

« *Les concours organisés et financés par la Région sont des vitrines pour la découverte des métiers auprès des publics rehaussant l'image parfois négative auprès des familles. Nous n'avons aujourd'hui aucune visibilité sur leur maintien* » a rappelé **Magali BARANTIN, Présidente du CFA de la Coiffure de la Sarthe**. La Région est aujourd'hui l'acteur qui permet de coordonner avec ces partenaires et notamment toutes les branches pour permettre aux talents de briller au niveau national et international. Demain, quel acteur s'en occupera, et avec quel financement ?

Enfin quels financements seront attribués aux Régions pour mettre en place les actions d'information sur les métiers et de formation en direction des élèves et des étudiants que mentionne le projet de loi ? Rien n'est précisé à ce sujet.

Les Pays de la Loire ont réussi la relance de l'apprentissage

Identifiée comme exemplaire, avec ses excellents résultats et ses dispositifs innovants en matière d'apprentissage, la Région des Pays de la Loire occupe la 1^{ère} place en termes de résultats. Christelle Morançais rappelle qu'avec le plan de relance de l'apprentissage lancé en 2016, le nombre d'apprentis a augmenté de 11 % en deux ans dans notre région, 6,8 % cette année, alors que la progression nationale n'atteint que 2,3 % en 2017 et 4,2% en deux ans (source DARES).

« *La Région a multiplié les actions en faveur de l'apprentissage : avec près de 200 ouvertures de formations en 2016 et 2017, 105 prévues à la prochaine rentrée ; des mesures nouvelles en faveur des apprentis (logement, permis de conduire,...) et des entreprises (aide régionale au recrutement du premier apprenti) ; la mise en place de l'Apprentibus pour valoriser les métiers et l'apprentissage auprès des collégiens ; la création d'un site www-apprentissage-paysdelaloire.fr pour aider les jeunes et les entreprises à se rencontrer... Autant d'actions, à l'efficacité prouvée, qui sont aujourd'hui remises en question par le projet de réforme du Gouvernement.* »

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92